



New Brunswick
Association For
Community Living

Association du
Nouveau-Brunswick pour
l'intégration communautaire

Formulaire de candidature du prix des champions de l'inclusion 2015 **Prix présenté le 20 mars 2015**

Vision de l'ANBIC

« *Participation à part entière des personnes ayant un handicap intellectuel dans une société inclusive.* »

Prix des champions de l'inclusion

Bien que beaucoup de Néo-Brunswickois partagent les valeurs de l'inclusion pour tous, il n'en a pas toujours été ainsi. Il a fallu un leadership solide à plusieurs niveaux – des membres de la collectivité, des dirigeants du gouvernement, des décideurs, des employeurs et des familles elles-mêmes – pour faire bouger les choses en faveur d'une société dans laquelle chaque citoyen, des dernières générations aux générations vieillissantes, soit inclus et participe à la vie domestique, à la vie dans la communauté, à la vie scolaire et au monde du travail. Par un *prix des champions de l'inclusion*, l'ANBIC tient à reconnaître celles et ceux qui ont dirigé et qui continuent de diriger le mouvement d'intégration communautaire. Il s'agit du prix le plus important de l'ANBIC, un prix présenté deux fois par année à un particulier ou à un groupe qui a apporté une contribution exceptionnelle à la vie des enfants et des adultes ayant un handicap intellectuel et de leurs familles.

Le Nouveau-Brunswick est le lieu de naissance du principal auteur de la Déclaration universelle des droits de l'homme, John Peters Humphrey, qui a rédigé la première ébauche de ce qui deviendra le plus important document sur les droits de la personne de l'histoire. Le mouvement de l'intégration communautaire est peut-être l'un des mouvements sociaux les plus importants de notre époque. Dans le cadre du mouvement, nous travaillons à faire en sorte que tous les citoyens, y compris les enfants et les adultes ayant un handicap intellectuel, vivent, apprennent, travaillent, participent et contribuent à tous les aspects de la vie de la communauté. Le Nouveau-Brunswick a été un modèle pour d'autres pays, provinces et territoires en matière de valeurs et de principes relatifs à l'inclusion. Nous savons qu'il y a des gens qui ont apporté une contribution exceptionnelle au mouvement de l'intégration communautaire et nous voulons les reconnaître en leur remettant le prix des champions de l'inclusion.

Qui participera

Les dirigeants du mouvement de l'intégration communautaire, les dirigeants du gouvernement, les professionnels, les familles, les intervenants de la communauté, les partisans de l'ANBIC et notre remarquable conférencière d'honneur, Sally Armstrong, assisteront au gala des prix des champions de l'inclusion.

Qui nous sommes

L'Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire est un organisme caritatif et sans but lucratif qui travaille auprès des enfants et des adultes ayant un handicap intellectuel et de leurs familles et en leur nom. Fondée en 1957, l'ANBIC travaille à faire en sorte que les personnes ayant un handicap intellectuel et leurs familles vivent, apprennent, travaillent, participent et contribuent en tant que membres appréciés dans tous les aspects de la vie de la communauté. L'ANBIC compte 12 associations au Nouveau-Brunswick. Elle fournit des mesures de soutien dans les deux langues officielles, et ce, dans toutes les régions de la province.

Qui nous soutenons

L'ANBIC soutient les enfants et les adultes ayant un handicap intellectuel et leurs familles tout au long de la vie. On estime que plus de 22 000 Néo-Brunswickois ont un handicap intellectuel. L'ANBIC reçoit environ 200 appels de demande de soutien par mois. Qu'il s'agisse de l'éducation et de la garde de la petite enfance ou du soutien des familles vieillissantes, nous sommes présents dans toutes les étapes du parcours des gens.

Au moins un certificat francophone et un certificat anglophone seront remis. Les lauréats seront choisis par un comité à partir des candidatures reçues au plus tard le vendredi 20 février 2015 à 17 h.

Critères et conditions de participation

Pour recevoir un prix, il faut avoir apporté une contribution importante et particulière à la participation à part entière des enfants ou des adultes ayant un handicap intellectuel à la vie de la communauté dans des domaines comme l'emploi, les loisirs, les groupes confessionnels et les organismes, et à tout autre aspect de la communauté. La candidate ou le candidat aura aussi fait la promotion de normes élevées en matière d'inclusion pour tous et avoir sensibilisé le public à cet enjeu.

Documentation d'appui

- Des coupures de journaux, des prix et des photographies devraient accompagner la candidature.
- Une brève notice biographique personnelle et professionnelle (s'il y a lieu).
- Une liste des contributions et des réalisations au mouvement de l'intégration communautaire.
- D'autres renseignements pertinents.
- La documentation doit aussi comprendre le formulaire de candidature fourni.
- Il faut aussi fournir deux lettres de recommandation.

Veuillez remplir le formulaire de candidature et la fiche de renseignements qui décrit de façon détaillée les contributions de la candidate ou du candidat en tenant compte des critères de sélection énoncés ci-dessus.

Qui est admissible?

- Les particuliers de tous âges
- Les groupes
- Les professionnels
- Les fonctionnaires (p. ex., les travailleurs sociaux et les praticiens)

Remarque : Les employés actuels de l'ANBIC ne sont pas admissibles.

Inclusion – L'inclusion signifie que tout le monde a la possibilité de contribuer et de participer en tant que citoyen apprécié à tous les aspects de la vie de la communauté. Cela signifie que tout le monde, y compris les enfants et les adultes ayant un handicap intellectuel, a les choix et les mesures de soutien nécessaires pour mener une existence enrichissante et vivre, apprendre, travailler et apporter une contribution dans la communauté où il vit.

**Formulaire de candidature des champions
de l'inclusion 2015**

*Retourner par courrier électronique ou
Par la poste à :*
Champions de l'inclusion 2015
a/s ANBIC/NBACL
800, rue Hanwell
Fredericton, (N.-B.)
E3B 2R7
Courriel : cmclean@nbacl.nb.ca
Fax : 506-453-4422

Candidat(s) : _____
Nom du candidat : _____
Adresse : _____

Tél. (travail) : _____ Tél. (maison) : _____
Courriel : _____

Présentateur du candidat : _____
Relation avec le candidat : _____
Address: _____

Téléphone : _____
Travail : _____ Maison : _____ Courriel : _____

Référence d'appui
No 1 : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____

Référence d'appui
No 2 : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____

**Veillez joindre deux lettres de
recommandation.**

Signature du présentateur Date

* Les formulaires de candidature doivent parvenir à l'ANBIC au plus tard le vendredi 20 février 2015 à 17 h.



